

# DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

# Brézillon



## Plateforme de Longueil-Sainte-Marie (60)

## Note descriptive non technique

Version 2 – Novembre 2018

Réalisé avec le concours de



Pôle Technologique Henri Farman - 10, rue Clément Ader - BP 1018 - 51685 REIMS cedex 2  
Tél. : 03 26 82 32 55 - Fax : 03 26 82 37 46 - E-mail : [info@gnat.fr](mailto:info@gnat.fr) - Site : [www.gnat.fr](http://www.gnat.fr)

Identifiant TVA : FR 23307 047 522 - SIRET 307 047 522 00023 - APE 7112 B - SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 225 000 Euros

# Note descriptive non technique

|              |   |          |
|--------------|---|----------|
| <b>I -</b>   | <b>DESCRIPTION DU PROJET .....</b>            | <b>2</b> |
| A -          | LOCALISATION .....                            | 2        |
| B -          | CARACTERISTIQUES PHYSIQUES.....               | 2        |
| 1 -          | <i>Bati</i> .....                             | 2        |
| 2 -          | <i>Aménagements extérieurs</i> .....          | 3        |
| 3 -          | <i>Accessibilité</i> .....                    | 3        |
| 4 -          | <i>Répartition des surfaces</i> .....         | 3        |
| <b>II -</b>  | <b>CARACTERISTIQUES OPERATIONNELLES .....</b> | <b>3</b> |
| <b>III -</b> | <b>ESTIMATIONS DES IMPACTS .....</b>          | <b>4</b> |
| A -          | IMPACT TEMPORAIRE .....                       | 4        |
| B -          | IMPACT VISUEL ET URBANISME .....              | 5        |
| C -          | PROTECTION DU MILIEU NATUREL .....            | 5        |
| D -          | ORIGINE ET UTILISATION DE L'EAU .....         | 5        |
| E -          | REJETS EN EAU.....                            | 5        |
| F -          | REJETS DANS L'AIR .....                       | 6        |
| G -          | BRUIT ET VIBRATION .....                      | 6        |
| H -          | DECHETS .....                                 | 6        |
| I -          | TRAFIC.....                                   | 6        |

## I - DESCRIPTION DU PROJET

### A - LOCALISATION

BREZILLON est implanté au Sud du territoire communal de LONGUEIL-SAINTE-MARIE.

Cette commune du département de l'Oise (60) appartient à la région Hauts-de-France. Elle est située à :

- 9 km de Compiègne (60) ;
- 20 km de Creil (60) ;
- 47 km de Beauvais (60) ;
- 44 km de Soissons (02).

BREZILLON prend place :

- en zone d'activités économiques autorisant les installations classées ou non qui ne sont pas génératrices de nuisances ;
- en zone constructible sous conditions issues du PPRi de la rivière Oise ;
- hors d'un périmètre d'espace naturel classé ou patrimoine culturel ;
- à plus de 140 m des habitations les plus proches.



**LOCALISATION DE LA COMMUNE**  
**Echelle non contractuelle – Décembre 2017**

La plateforme occupera les parcelles cadastrales suivantes, pour une superficie totale de 36 075 m<sup>2</sup>.

| Commune               | Section | Parcelles                           |
|-----------------------|---------|-------------------------------------|
| LONGUEIL-SAINTE-MARIE | 000 ZN  | 30, 89, 42a, 48, 49, 50, 51, 74, 75 |

Ces terrains sont la propriété de la SCI du PORT SALUT.

### B - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

#### 1 - Bati

Les constructions se composent d'un seul bâtiment organisé en deux zones, une zone dédiée aux traitements des terres polluées et une zone dédiée aux bureaux et locaux sociaux.

## 2 - Aménagements extérieurs

Ils se composent :

- d'un pont bascule ;
- de plateformes pour le transit, le regroupement, le tri et le traitement des terres ;
- des surfaces de circulation et stationnement ;
- de 3 bassins de 206, 316 et 465 m<sup>3</sup>.

## 3 - Accessibilité

L'accès à la plateforme s'effectue depuis les départementales D26 et D155 puis la rue des ORMELETS. Les installations sont ensuite desservies par une voirie bétonnée.

## 4 - Répartition des surfaces

Elle est la suivante :

|   | En m <sup>2</sup> |
|---|-------------------|
| Surface bâtie                                 | 1 154             |
| Voirie / stationnement / plateformes étanches | 21 032            |
| Plateformes non étanches                      | 13 889            |

Des opérations de remblais et d'imperméabilisation auront lieu avant le début des activités.

## II - CARACTERISTIQUES OPERATIONNELLES

BREZILLON est spécialisée dans le transit, tri et traitement de matériaux et terres dont certaines peuvent être polluées.

Ces matériaux et terres sont issus du secteur BTP<sup>(1)</sup> principalement. Ces terres, dès lors qu'elles sont excavées de leur site d'origine acquièrent le statut de déchet.

La société souhaite également se spécialiser dans le tri, transit et regroupement de terres polluées dangereuses et terres susceptibles de contenir des substances dangereuses car issues de pollution marines, fluviales ou de catastrophes naturelles. De manière générale, BREZILLON souhaite augmenter le volume de toutes ses activités actuellement déclarées.

Quel que soit le type de matériau collecté, les opérations de valorisation sont identiques :

- vérification des arrivages ;
- transit ;
- tri ;
- criblage (pour certaines fractions élémentaires) ;
- analyses en laboratoire pour vérifier la conformité des envois ;
- valorisation, traitement ou évacuation.

(1) Bâtiment et Travaux Publics



**PROCEDE DE TRAITEMENT DES DECHETS**

Source : BREZILLON

Les activités de BREZILLON consistent à traiter les déchets du BTP et les terres polluées par criblage, biodégradation et chaulage ; BREZILLON joue donc un rôle fondamental dans la protection de l'environnement et de ses ressources (aucune consommation de matériau, ni de ressource naturelle).

### **III - ESTIMATIONS DES IMPACTS**

#### **A - IMPACT TEMPORAIRE**

La plateforme n'étant pas perceptible depuis les habitations les plus proches, l'impact visuel pendant les travaux sera très faible.

Pour ce qui concerne la protection du milieu et de l'environnement, un ensemble de mesure sera mis en place pour éviter, réduire et compenser les impacts du projet lors des travaux : valorisation des matériaux sur place, consignes relatives à l'usage des produits et à la sécurité, tri et valorisation des déchets.

## **B - IMPACT VISUEL ET URBANISME**

### **Impact visuel**

L'impact visuel de l'établissement reste très relatif, en effet, le bâtiment s'intègre bien dans son environnement industriel et n'est perceptible que lorsque l'on pénètre dans la zone d'activités.

### **Vues dynamiques**

Du fait de la présence d'un seul et unique bâtiment de faible hauteur, la plateforme reste invisible depuis l'axe routier le plus proche, à savoir, la départementale D 26.

### **Vues statiques**

L'éloignement de la première habitation et la commune de Verberie, sur la rive opposée de l'Oise fait que les vues directes sur l'établissement sont inexistantes.

### **Urbanisme**

Le Plan Local d'Urbanisme de LONGUEIL SAINTE MARIE est, à la date du présent dossier en cours de révision. Aucune mention relative aux installations classées n'est faite dans ce règlement. Les activités sont donc autorisées.

## **C - PROTECTION DU MILIEU NATUREL**

La nature anthropique de la faune et la flore présentes sur le site (zone industrielle), ainsi que l'absence d'espèce remarquable impliquent un impact réduit sur celles-ci. De fait, BREZILLON est implantée en dehors de tout espace naturel protégé.

De plus, l'étanchéification des surfaces de stockages est réalisée de manière à protéger le milieu naturel et à éviter tout risque de pollution par infiltration.

## **D - ORIGINE ET UTILISATION DE L'EAU**

La plateforme est alimentée en eau potable par le réseau d'adduction public en un point, équipé d'un compteur avec dispositif de disconnexion.

L'eau est utilisée pour :

- les besoins sanitaires (wc, lavabos, douches) (30%) ;
- le tri et la séparation granulométrique par lavage ;
- les systèmes de rabatement de poussières.

La consommation sera de l'ordre de 200 m<sup>3</sup>/an soit environ 0,55 m<sup>3</sup>/j.

## **E - REJETS EN EAU**

Les effluents aqueux sont constitués des eaux pluviales et eaux usées.

Les eaux usées se composent :

- des eaux usées domestiques issues des sanitaires et locaux sociaux,
- des eaux de process (tri) lorsque celles-ci arrivent à la dernière série de traitement

Les eaux usées sont drainées par l'intermédiaire des surfaces étanches donc issues du ruissellement sur les toitures et voiries.

Pour ce qui concerne les surfaces non étanches (surface gravillonnées et espaces verts), l'eau s'infiltré dans le sol.

Le principe général de gestion des eaux pluviales retenu est la rétention dans 3 bassins. Ces eaux sont ensuite traitées par un décanteur lamellaire avec obturateur avant d'être rejetées dans l'Oise, pour le bassin n°1 et dans le réseau d'assainissement collectif pour les deux autres.

Les eaux usées domestiques sont envoyées dans le réseau d'assainissement collectif vers la station d'épuration communale sans traitement préalable.

Les eaux usées industrielles seront traitées par le décanteur lamellaire du bassin n°1 avant rejet dans l'Oise.

## **F - REJETS DANS L'AIR**

Le traitement en biotertre (micro-organismes) et venting (polluants volatils) peut être, dans certains cas, à l'origine d'émissions d'odeurs.

Le bâtiment de traitement sera équipé d'une ventilation générale, d'un point d'aspiration et de rejet. L'air collecté transitera par un filtre au charbon actif avant d'être émis par une cheminée.

Les autres émissions proviendront :

- de la réception, manutention et expédition des déchets (gaz de combustion issus des moteurs thermiques des engins),
- des opérations de broyage et criblage des terres.

## **G - BRUIT ET VIBRATION**

Les sources sonores intérieures proviennent essentiellement du fonctionnement des utilités.

Aucun bruit ponctuel d'intensité élevée ne s'ajoute à ces sources (alarmes, sirène...).

Les sources sonores extérieures ont pour origine :

- les opérations de déchargement et de manutention des matières premières et auxiliaires de fabrication ;
- le trafic des véhicules (camions de transport) ;
- le fonctionnement des machines de criblage et malaxage.

Les vibrations ont pour origine le fonctionnement des engins de criblage et malaxage et sont limitées à l'environnement immédiat des équipements.

## **H - DÉCHETS**

Les activités produiront une quantité de déchets inférieure à 10 t/an.

Ces déchets, composés de Déchets Industriels Banals, d'ordures ménagères et d'emballage seront valorisés dans les filières adaptées.

## **I - TRAFIC**

Le trafic des camions est lié aux activités de la plateforme et aux flux de déchets entrants et sortant et le trafic des véhicules légers est associé aux employés et visiteurs.

Les activités de BREZILLON représentent moins de 10% du trafic total de la zone.